

SOCIÉTÉ
DÉBATTRE



L'INSTANT PHILO DE BERTRAND QUENTIN*

« On a tous le droit à une retraite... »

Pourquoi les adultes handicapés vieillissants devraient-ils finir leurs jours dans une maison de retraite et non dans le foyer de leur Ésat. Loin de toute idéologie, voire de toute philosophie, l'expérience du vécu fournit parfois des réponses inattendues.

La personne dite handicapée peut, comme tout le monde, vouloir changer de rythme par rapport aux lieux de vie qu'elle a connus. Ainsi, la personne handicapée vieillissante peut vouloir rejoindre le lot commun. Une inquiétude classique aujourd'hui est de savoir ce qui va se passer pour l'adulte handicapé travaillant dans le secteur du travail protégé et qui atteint l'âge de la retraite des salariés. Car l'arrêt du travail va aussi signifier le départ définitif du foyer lié à l'établissement de services et d'aide par le travail (Ésat) où il résidait jusque-là. Dans « Le vieillissement en institution » (*Vieillir handicapé*, sous la direction d'Yves Jeanne, érès), Jean-Marc Talpin nous donnait un témoignage fort intéressant à ce propos. Il avait participé à un travail d'analyse de la pratique avec les éducateurs d'un foyer de vie et à un moment s'était posé la question de l'entrée en maison de retraite de certains résidents.

Qui souffre de la séparation ?

Le premier temps de la discussion avait été très idéologique, les professionnels critiquant une société inhumaine qui empêchait les adultes handicapés

vieillissants de finir leurs jours tranquillement là où ils vivaient depuis longtemps – c'est-à-dire ici, dans le foyer de leur Ésat. Au bout d'un certain temps, un éducateur ancien dans l'institution avait rapporté l'histoire d'un des premiers résidents à être parti en maison de retraite. Alors que ce

qu'en réalité ces visites le dérangent, car elles l'empêchaient de participer à certaines animations de la maison de retraite. Celui qui rapportait cela dit qu'alors : « ils avaient pris une sacrée calotte », mais aussi qu'ils avaient compris que certains résidents avaient moins besoin d'eux qu'ils n'avaient pu le penser, que le problème de la séparation n'était peut-être pas du côté que l'on croyait ! »

Cette anecdote est intéressante, car on voit des travailleurs sociaux qui ont tellement intégré le fait que la personne handicapée faisait corps avec la structure qui la portait qu'ils ne peuvent plus envisager le souhait de l'un d'entre eux de rejoindre la population dite "ordinaire" avec un changement de rythme et de lieu. Le travail n'est plus vu comme un aspect important de l'existence d'un individu qui corres-

pond aussi à une certaine période de la vie, mais comme ce qui lui deviendrait consubstantiel. Or on peut tous vouloir un jour prendre une retraite...



Diogène par Jean-Léon Gérôme, 1860.

n'était pas dans le cadre de l'institution, l'équipe, avec le soutien du directeur, s'était engagée à rendre visite tous les jeudis à ce résident. Après quelques semaines, celui-ci avait demandé si ces visites allaient durer longtemps. Il lui fut répondu, pour le rassurer, que oui. Mais la situation qui était en jeu n'était pas du tout ce que l'équipe croyait. Le résident put finalement dire

* Philosophe, maître de conférences à l'université Gustave-Eiffel. Dernier ouvrage : *Les Invalides, nouvelles réflexions philosophiques sur le handicap*, érès (prix Littre de l'essai 2019). bertrand.quentin@u-pem.fr.